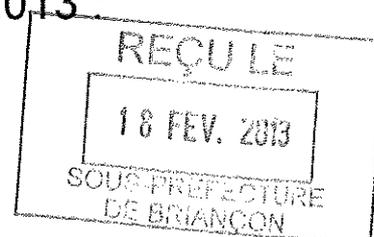


Débat d'Orientations Budgétaires 2013 :
Rapport du Président



I) Perspectives économiques en 2013

le contexte international

Même si elle semble sortie de la zone de tempête, la **zone euro** n'est pas tirée d'affaire pour autant. En effet pas plus en 2013 qu'en 2012, la croissance ne semble être au rendez-vous. La récession devrait rester ancrée dans les économies fragiles et même contaminer toute la zone, frappant des pays solides comme l'Allemagne, où deux trimestres de croissance négative sont attendus fin 2012 et début 2013. L'OCDE donne pour 2013 une prévision de croissance positive de 0,6% pour l'Allemagne, de 0,3% en France et une contraction de l'activité de 1% pour l'Italie et de 1,4% pour l'économie espagnole.

la conjoncture nationale

I - Produit intérieur brut

Résultats INSEE : Comptes nationaux trimestriels - Premiers résultats du 3e trimestre 2012

Au troisième trimestre 2012, le PIB en volume croît de 0,2 % après un recul de 0,1 % au deuxième trimestre. On observerait en 2013 une reprise modeste. Les prévisions se situent toutefois dans une fourchette assez large, de - 0,3 % à + 1,3 %, illustrant l'importance des incertitudes pesant sur les facteurs de croissance, notamment sur l'évolution du commerce extérieur. L'investissement des entreprises et la consommation des ménages progresseraient très légèrement.

II - Inflation

Léger repli de l'inflation

En France, la hausse des prix à la consommation se maintiendrait à 2,0 % en 2012 (après + 2,1 % en 2011), sous l'effet notamment du dynamisme des prix énergétiques et alimentaires. En 2013, l'inflation serait légèrement plus faible, s'établissant à + 1,7 %, du fait d'un possible repli de l'inflation des biens énergétiques et manufacturés.

III - Consommation privée

Faiblesse de la consommation privée

En 2013, la consommation des ménages français progresserait faiblement (+ 0,3 %) après une phase de stagnation (+ 0,0 % en 2012), sous l'effet notamment d'un léger repli du taux d'épargne des ménages et d'une quasi-stabilisation de l'évolution du pouvoir d'achat. Cette reprise reste néanmoins conditionnée à l'amélioration du marché de l'emploi.

IV - Investissement productif

Très léger rebond de l'investissement des entreprises

En net ralentissement en 2012 (+ 0,1 %, après + 5,1 % en 2011), l'investissement productif connaîtrait une reprise faiblement perceptible en 2013 (+ 0,7 %). Cependant, l'ampleur de cette reprise dépendra de l'amélioration du solde du commerce extérieur et de la dissipation des tensions financières.

V - Taux d'intérêt

La BCE a abaissé son taux directeur au plus bas historique de 0,75 %. Au regard des prévisions de croissance et d'inflation en zone euro, la majorité des opérateurs de marché anticipent de nouvelles baisses de taux directeurs dans les mois à venir et les taux interbancaires devraient rester faibles en 2013. La qualité de crédit des emprunteurs sera plus que jamais déterminante pour bénéficier de la faiblesse des taux d'intérêt : l'écart de taux à 10 ans entre l'Espagne et l'Allemagne est aujourd'hui de 4,50 % et celui entre la France et l'Allemagne est de 0,70 %.

Les finances publiques en 2013

I - La dépense publique

La stratégie de maîtrise de la dépense publique concerne l'ensemble des acteurs publics (État, organismes divers d'administration centrale, administrations sociales et collectivités locales).

En 2013, les dépenses de l'État (hors charge de la dette et pensions) seraient stabilisées en valeur. Les administrations publiques locales seraient mises à contribution, avec le gel en valeur (et donc un repli en volume) des concours de l'État en 2013. La progression de leurs dépenses resterait contenue ; elle est estimée à + 2,6 %.

Au global, la dépense publique progresserait de manière limitée en 2012 et 2013 (+ 0,5 %). La part de la dépense publique dans le PIB devrait être stabilisée entre 2012 et 2013 (à hauteur de 56,3 %), puis décroître.

II - Les déficits publics

Pour 2013, le déficit public s'établirait à 3 % (limite fixée par le critère de Maastricht). Cette forte réduction (à hauteur de 1,5 point de PIB) serait notamment obtenue grâce à la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses publiques (ex : gel des dépenses hors pensions et charge de la dette en 2013 par rapport au niveau voté en LFI pour 2012 et niveau toujours bas des taux d'intérêt qui freinerait la progression des charges d'intérêt versées par l'État) et par des mesures supplémentaires en recettes.

III - La dette publique

Résultat de l'empilement des déficits publics antérieurs, la dette publique au sens de Maastricht augmente et atteint ainsi, pour l'ensemble des administrations publiques, 89,9 % du PIB en 2012, après 86,0 % en 2011, soit une hausse de près de 4 points de PIB. En 2013, la dette publique atteindrait 91,3 % du PIB.

Pour rappel, en 2011, la dette des administrations locales atteignait 8,3 % du PIB et représentait environ 10 % de la dette publique.

IV Vers une baisse des dotations

À partir de 2014, les modalités d'association des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics seront négociées dans le cadre d'un pacte de confiance et de solidarité (article 8 de la LPFP 2012-2017).

Par ailleurs, il est d'ores et déjà prévu que, dans le cadre de l'association des collectivités locales à cet effort de redressement, l'enveloppe des concours financiers de l'État (stabilisée en valeur en 2013) diminue de 750 millions d'euros en 2014 et en 2015 (article 12 de la LPFP 2012-2017).

II) La situation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais

I Analyse de la situation financière réalisée par la Trésorerie sur les comptes 2011

Voir courrier joint

II La Fiscalité

- *Situation actuelle*

Les taux de fiscalité de la collectivité n'ont pas été modifiés depuis plusieurs années, hormis les évolutions de taux de 2011 résultant des transferts automatiques de fiscalité prévus par la loi relative à la suppression de la taxe professionnelle.

La fiscalité de la CCB s'établit comme suit :

- T.H. : 7,85 %
- T.F. : 2,60 %
- T.F.N.B. : 15,43 %

- C.F.E. : 28,96 %
- T.E.O.M. : 10,90 % (taux réduit : 5,45 %)

pour un produit total en 2012 de 11 175 300,00 €, en progression de 3%.

- *Situation à venir*

Sauf évènement particulier, il n'est pas envisagé de modifier la fiscalité en 2013.

Intégration Puy Saint Pierre :

La CCB va bénéficier d'une assiette fiscale plus large grâce à l'apport des bases de la commune de Puy Saint Pierre : elle enregistrera, à taux constants 2012, une hausse de ses recettes fiscales. En contrepartie, elle va devoir financer, à partir de ses recettes totales, les compétences et les services existants sur son périmètre étendu, et reversera à la commune de Puy St Pierre l'attribution de compensation, qu'il convient de calculer en prenant en compte la charge des services transférés à la CCB.

TEOM : la commune en 2011, percevait la TEOM, à un taux de 7,95%, mais le produit ne couvre a priori pas la totalité du cout du service : le taux de TEOM d'équilibre (couvrant les dépenses du service) aurait dû être au minimum en 2011 de 10,54%, très proche du taux communautaire. Les contribuables de Puy St Pierre se voient imposés à un taux de TEOM supérieur à celui de la commune en 2011. Mais le budget communal de Puy Saint Pierre s'allège de la charge du service. Puy St Pierre peut par conséquent répercuter cette disparition de dépense nette du budget principal, soit sur sa TH, soit sur ses 3 taxes, afin d'annuler pour ses contribuables la hausse du taux de TEOM.

III Les emprunts

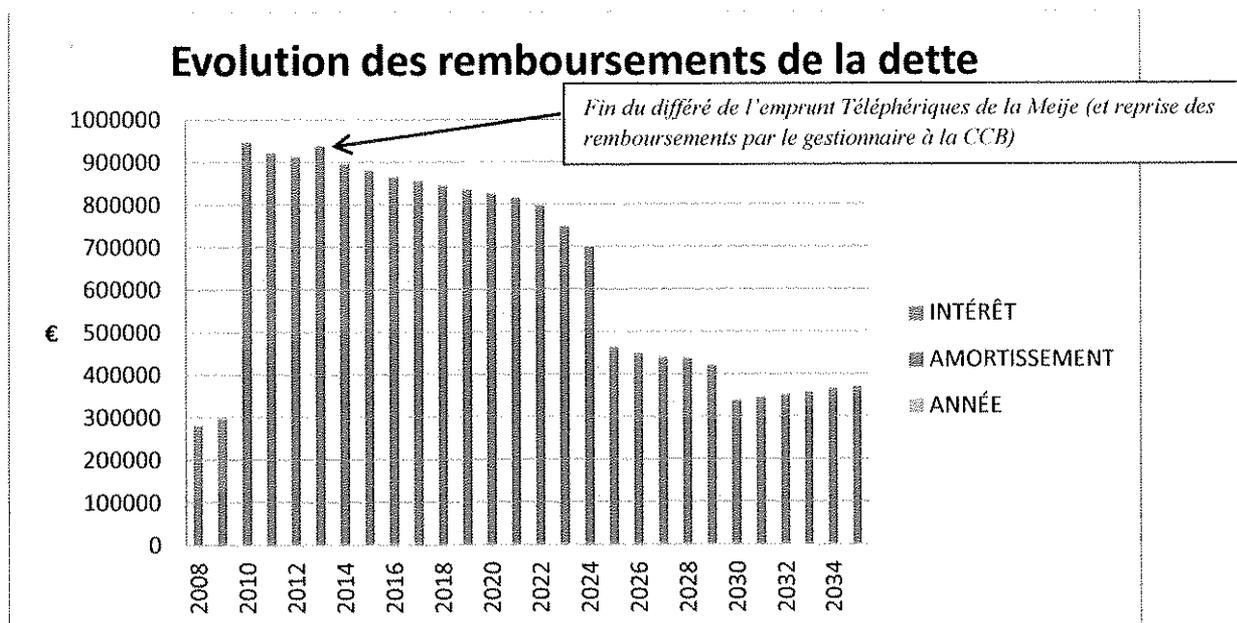
- *Situation actuelle*

Budget Général :

Le capital restant dû au 01/01/2013 s'élève à 10 772 153 €. Il sera de 10 218 704 € au 31 décembre.

L'annuité de l'exercice se porte à 965 253 €

L'évolution sur plusieurs années de la dette actuelle s'établit comme suit :



ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2013	553 363,68	411 889,35	965 253,03	10 218 704,55
2014	530 610,01	392 297,26	922 907,27	9 688 094,54

2015	535 061,45	373 285,77	908 347,22	9 153 033,09
2016	537 173,44	354 937,36	892 110,80	8 615 859,65
2017	546 526,48	335 269,72	881 796,20	8 069 333,17
2018	485 163,11	315 781,93	800 945,04	7 584 170,06
2019	495 242,24	295 895,37	791 137,61	7 088 927,82
2020	505 759,27	276 136,51	781 895,78	6 583 168,55
2021	516 733,72	254 854,33	771 588,05	6 066 434,83
2022	518 887,63	233 757,96	752 645,59	5 547 547,20
2023	527 283,36	212 579,49	739 862,85	5 020 263,84
2024	499 896,88	192 105,67	692 002,55	4 520 366,96
2025	283 811,45	171 398,47	455 209,92	4 236 555,51
2026	287 036,61	160 972,64	448 009,25	3 949 518,90
2027	288 617,11	150 203,99	438 821,10	3 660 901,79
2028	296 825,37	139 760,66	436 586,03	3 364 076,42
2029	291 135,79	128 230,07	419 365,86	3 072 940,63
2030	285 006,80	53 042,01	338 048,81	2 787 933,83
2031	296 698,89	47 499,30	344 198,19	2 491 234,94
2032	308 909,13	41 799,17	350 708,30	2 182 325,81
2033	321 661,11	35 605,29	357 266,40	1 860 664,70
2034	334 979,53	29 227,05	364 206,58	1 525 685,17
2035	348 890,25	22 542,24	371 432,49	1 176 794,92
2036	363 420,30	15 575,11	378 995,41	813 374,62
2037	378 598,29	8 191,33	386 789,62	434 776,33
2038	218 813,99	492,50	219 306,49	215 962,34
2039	215 962,24	167,85	216 130,09	0,10

TOTAL GENERAL	10 772 068,13 €	4 653 498,40 €	15 425 566,53 €	
----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------	--

Budget Assainissement :

Le capital restant dû au 01/01/2013 s'élève à 1 289 082,37 €. Il sera de 1 178 878,52 € au 31 décembre.
L'annuité de l'exercice se porte à 149 109,05 €

- *Situation à venir*

O.M. : Dans l'hypothèse d'un retour en régie de la collecte des O.M., la collectivité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements nécessaires. (cf infra). Toutefois, cet accroissement de la charge du remboursement de la dette sera neutre pour les finances de la collectivité, cette charge étant actuellement supportée dans le cadre du paiement du marché de prestations de services en cours.

Maison de la Géologie : le plan de financement prévisionnel de cet équipement prévoit le recours à l'emprunt, à hauteur de 350 k€, à contracter fin 2013 / début 2014, et dont le remboursement sera compensé par le loyer à percevoir auprès de l'occupant.

En conclusion, ces évolutions prévisibles de la charge de la dette devraient être sans impact sur la marge d'autofinancement de la collectivité.

IV Les dotations et la fiscalité

Sur les dernières années, avec la transformation de la fiscalité professionnelle a eu un impact sur l'évolution de la Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) comme suit :

		2009	2010	2011	2012
TP	Compensation Relais ou TP	7 114 186	7 563 936		
	FDPTP	12 189	24 368	24 367	
	Compensation Taxe Prof			49 542	45 030
	Dot compensation réf TP			204 922	190 811
	Dot unique comp TP			57 440	48 018
	FNGIR			355 603	346 484
	TASCOM			229 006	179 886
	CVAE			900 411	901 088
	IFER			279 937	322 995
	CFE			2 558 674	2 612 327
TOTAL TP		7 126 375	7 588 304	4 659 902	4 646 639
TH TF	TH (VisDGI)	501 261	514 203	3 660 443	3 792 643
	TF (VisDGI)	882 893	916 034	949 247	981 661
	TFNB (VisDGI)	12 925	15 551	21 924	22 070
	Sous total	1 397 079	1 445 788	4 631 614	4 796 374
	Alloc compensatrice	155 904	135 394	83 618	72 595
	Frais de gestion			49 618	48 527
TOTAL TH/TF		1 552 983	1 581 182	4 764 850	4 917 496
TEOM (VisDGI)		3 716 330	3 818 585	3 987 926	4 109 204
TOTAL FISCALITE		12 395 688	12 988 070	13 412 678	13 673 339
DGF	Dotation intercommunalité	968 682	1 010 669	984 170	893 038
	Dotation de compensation	1 793 724	1 799 105	1 646 489	1 622 599
TOTAL DOTATIONS		2 762 406	2 809 774	2 630 659	2 515 637
TOTAL GENERAL		15 158 094	15 797 844	16 043 337	16 188 976

Pour 2013, à la faveur de l'intégration de la commune de Puy Saint Pierre, la DGF devrait être abondée d'un montant que l'on peut estimer à 18 k€ (environ 0,7 %), et les recettes fiscales de l'ordre de 150 k€ (environ 0,9%), mais desquelles devra être déduit le montant de l'attribution de compensation à reverser à la commune de Puy St Pierre.

F.P.I.C.(Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) :

En 2013 a été mis en œuvre ce nouveau fonds qui s'est traduit par une contribution de la Communauté de communes (19 699 €) et ses communes membres. La progressivité des ressources du fonds en 2012, 2013, 2014 et 2015, fixées par la LF 2012 respectivement à 150, 360, 570 et 780 millions d'euros n'est pas remise en cause par la loi de finances 2013. Par contre, les modalités de calcul du prélèvement ont été modifiées, qui s'appuieront désormais sur deux éléments : potentiel financier/hab et revenu/habitant, alors qu'il ne reposait que sur le seul potentiel financier en 2012.

La répartition de droit au sein de l'ensemble intercommunal est modifiée :

- La répartition entre EPCI et communes s'effectuera en 2013 en fonction du coefficient d'intégration fiscale (CIF), ce qui constitue une simplification (anciennement au prorata de leur contribution au potentiel fiscal agrégé majorée ou minorée des attributions de compensation reçues ou versées par l'EPCI et ses communes membres).
- La répartition de droit entre communes s'effectuera en fonction de leur potentiel financier par habitant, (au lieu du prorata de leur contribution au potentiel fiscal agrégé) et de leur population.

III) V) Les Orientations 2013

Dans le cadre de la préparation du budget 2013, il est présenté ci-après les différents dossiers sur lesquels la communauté de communes travaille. Les inscriptions définitives ne seront portées qu'après les nécessaires arbitrages budgétaires.

Service O.M.

Dans l'hypothèse d'un retour en régie de la collecte des O.M., la collectivité devra procéder à des investissements plus ou moins importants selon le périmètre du service repris en gestion directe, et selon les hypothèses de reprise de matériel affecté au service actuel. Ainsi, pour ce qui concerne les véhicules de collecte, la collectivité pourrait être amenée à investir en hypothèse haute jusqu'à 1,5 M€ dès l'exercice 2013. Pour l'immobilier (garages, vestiaires, bureaux...) l'investissement est envisagé sur l'exercice 2014. De même, suivant la décision qui sera prise sur le mode de gestion (régie directe, régie personnalisée...), il sera constaté un transfert de charges à caractère général (chap 011 répertoriant le cout du marché de prestations de services) vers les charges de personnel (chap 012), progressivement en 2013, et sur un exercice plein en 2014.

En outre quelle que soit la décision précédente, 2013 verra la mise en service du nouveau quai de transfert (exploitation en régie)

L'ensemble de ces modifications devrait être sans impact négatif sur la marge d'autofinancement de la collectivité, mais, au contraire, entraîner à terme une amélioration.

Etude de faisabilité de l'étude de méthanisation : validation conclusions automne 2013 et mise en œuvre éventuelle à suivre (collecte bio déchets, MOE à lancer, recherche foncière, etc.). La politique de compostage devra être adaptée en fonction des résultats.

Déchetteries :

- Amélioration signalétique des bennes
- Expertise Haute Romanche à lancer et travaux de sécurisation
- Finalisation de l'amélioration (fourniture armoire DMS et colonne) à Clot Jouffrey
- Construction chalet Fontchristiane

Redevance spéciale : poursuite de la facturation des redevables déjà contractualisés, et établissement de nouveaux contrats.

A noter la réduction à venir des aides d'EcoEmballages due au changement de contrat

DSE/Abris containers

Suite au travail de cartographie exécuté et en concertation avec les communes, la nouvelle stratégie d'implantation de points de collecte sera mise en œuvre. Le remplacement des bacs actuels par des dispositifs semi-enterrés se fera par l'exécution d'un marché de fourniture et pose des dispositifs, estimé à 150.000 € TTC par an.

MALEFOSSE

Après le démantèlement des anciennes installations et avant restitution des terrains à la commune de Briançon, la CCB doit achever la dépollution du site et réaliser une analyse des risques résiduels. Pour cela elle reste dans l'attente de l'arrêté préfectoral précisant la démarche.

PILON

Concernant la réhabilitation du stock de mâchefers de l'usine d'incinération de Maiefosse, le scénario retenu consistait en des protections hydrauliques en enrochements le long de la Durance et du torrent de Maiefosse et l'isolement du stock par une membrane. La CCB est à ce jour dans l'attente de l'arrêté préfectoral. Compte tenu du montant estimé de l'opération (1,8 M€) la collectivité ne pourra probablement s'engager qu'après avoir pu trouver des financements extérieurs.

ISLES BENITES

La définition des travaux est à revoir de manière à réhabiliter l'ancienne décharge du Monétier, protéger les abords de la déchetterie et permettre une expansion des crues à la confluence de la Guisane et du torrent de Corvarya comme préconisé dans le plan de gestion de la Guisane. Les dossiers réglementaires sont à préparer en fonction et en intégrant la problématique foncière, avant réalisation des travaux.

Crèches :

Les décisions prises à l'issue du diagnostic Petite Enfance de 2010 se concrétisent :

Crèche du Pays de la Meije : les travaux sont en bonne voie et seront achevés avant l'été en vue de l'ouverture en septembre d'une structure de 10 berceaux gérée par une association locale. (VOIR AP/CP)
L'équilibre financier du fonctionnement de cet équipement sera assuré par la CCB à travers une subvention de l'association gestionnaire. Il s'agit d'une dépense nouvelle de fonctionnement dont les effets seront progressifs en 2013.

Pôle social de Villard St Pancrace : cet équipement mitoyen de l'école sera constitué pour 1/3 d'une microcrèche communautaire et pour 2/3 d'une cantine communale. L'enveloppe prévisionnelle totale est d'environ 1,5 M€ et l'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours de sélection. (VOIR AP/CP)

Crèche de la Durance : cette structure de 18 berceaux sera intégrée dans un immeuble à construire sur la ZAC Durance. La collectivité reste dans l'attente de pouvoir signer un contrat de réservation pour une surface de 232 m² pour un montant total de 447 800 € TTC. 20% sont à prévoir au moment de la signature de l'acte, prévue vers mi-février, soit environ 90 000 €.

A noter que les 2 premières réalisations inaugurent la mutualisation d'équipements avec les communes.

Culture :

Théâtre

Construction d'un théâtre neuf intégré dans l'opération « Cœur de Ville », assorti d'une réflexion avec la ville de Briançon sur la création d'un pôle culturel comprenant une médiathèque et un multiplex de cinéma. En 2013, uniquement frais d'études et AMO pour un montant de 65 000 €

E Pays d'Art et d'Histoire

Dans le cadre du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD) ont été prévues des actions de mise en valeur des biens inscrits au patrimoine mondial pour l'UNESCO, dont le projet E-Pays d'Art et d'Histoire qui consiste en la valorisation du patrimoine par des outils ou applications numériques. Ce projet va être mis en œuvre en 2013 pour un montant de 250 000 €. (total projet 600 000 € HT).

Transports :

La CCB participe à l'étude transfrontalière TRIA avec la Maurienne et la province de Turin en vue de l'amélioration de la desserte depuis la gare d'Oulx.
Par ailleurs, le chargé de mission SCOT en cours de recrutement aura en particulier la tâche de relancer la réflexion sur les transports en commun sur le territoire.

Coopération transfrontalière

Achèvement du PIT des Hautes Vallées

- Sites phares : terminé en février 2013
- Valorisation forestière : terminé en février 2013
- Saveurs et produits : terminé
- Village éducatif : terminé
- Geoparc : à terminer en août 2013

Plateforme touristique transfrontalière :

Site internet de promotion du territoire et de réservation en ligne : la CCB doit assurer le suivi des prestations et animer le comité de pilotage

Programmes européens 2014 – 2020 :

Assurer une veille à partir du premier trimestre 2013, et définir la stratégie de la CCB en matière de coopération transfrontalière.

Aménagement Numérique du Territoire :

SIG Départemental mutualisé :

Données à consolider, à l'arrivée du nouvel agent en février. Peuvent néanmoins être cités comme envisageables les travaux suivants :

Crèche P'tites Boucles : divers travaux de sécurité et d'aménagement pour augmentation de la capacité d'accueil,
Crèche de la Guisane : divers travaux de sécurité et d'aménagement,
Théâtre du Briançonnais : Travaux de sécurisation (Façades, reprise du toit)
Conservatoire : Travaux d'aménagement dans diverses salles et escaliers, signalétique extérieure, et travaux d'accessibilité
MJC-CS : travaux d'accessibilité, Changement fenêtres, Signalétique extérieure
Cinéma Eden Studio : Travaux d'aménagement Changement système diffusion enceintes ; agrandissement espace guichet ; isolation acoustique ventilation ; Signalétique extérieure
Beaux-Arts : Changement des huisseries
Foyer solidarité : aménagement d'un sas d'entrée
Siège : travaux de parking, aménagement local restauration et stock ST,
Construction local Fourrière animale à La Salle Les Alpes

En outre et comme évoqué plus haut, devront être engagés, en cas de reprise en régie, l'acquisition et l'aménagement de locaux pour le service OM.

Systemes d'Informations :

Refonte de l'Intranet et de la messagerie collaborative :

Refonte complète de l'intranet à destination de la CCB et des Communes membres. Cette refonte incorpore l'ensemble de la Gestion Electronique de Documents et des outils collaboratifs (messagerie, agendas ...)

actuellement en place dans l'objectif de fournir un outil plus efficient et plus moderne.

>> Budget estimatif sur 2013 : 45 000 €TTC (dont 20 000 €TTC en RAR 2012).

Maintenance informatique

Contrat d'infogérance ou recrutement d'un personnel pour renforcer le service sur la maintenance informatique de premier niveau

>> Budget estimatif sur 2013 : 18 000 €TTC

Dématérialisation du Contrôle de Légalité :

>> Budget estimatif sur 2013 : 8 000 €TTC.

Renouvellement du Parc informatique :

Opération importante sur 2013, car reprenant dans le cadre d'un marché global les besoins 2012 et 2013.

>> Budget estimatif sur 2013 : 42 000 €TTC (dont 20 000 €TTC en RAR 2012)

SI Ressources Humaines dématérialisé :

Refonte complète des Systèmes d'Information des Ressources Humaines par la mise en œuvre d'un logiciel externalisé orienté dématérialisation des procédures.

>> Budget estimatif sur 2013 : 30 000 €TTC (dont 18 000 €TTC en RAR 2012).

SCOT :

Pas d'avancées opérationnelles, mais la collectivité s'est préparée à réaliser le SCOT :

- Vote du premier budget depuis 2004
- Obtention de subventions de l'Etat et la Région à hauteur de 80 % des dépenses prévisionnelles
- Recrutement d'un chargé de mission SCOT (en cours) financé avec l'aide de la Région

A noter que l'intégration de Puy St Pierre entraîne la disparition du syndicat mixte du SCOT.

Assainissement :

Extensions CCB

PSA - Maison de la géologie

MTG – desserte restaurant altitude Chalvet

LGR : raccordement restaurant d'altitude Chazelet

BCN : extension pied du Fort – Fontchristiane

Renouvellements SEERC

BCN – ZA Durance

VDA – centre village

BCN – Fontenil

VDA – Pied du col

VDA – Col Lautaret

SCH – dévoiement Bosc

Fin 2012 les dernières PRE ont été mises en facturation. La facturation des nouvelles PFAC ne pourront intervenir qu'après constatation des raccordements; à ce jour 19 arrêtés PFAC émis.

IV) AP/CP : Propositions du Président

AP CP Modifiée A VOTER EN MARS 2013

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINANCEMENT
	AP	2011	CP		AP	CP		AUTOFINANCEMENT	
			2012	2013		2012	2013		
annoncées	2 000		0	2 000	DETR	37 200	0	37 200	
signalétique	5 000		0	5 000	Région (fonc)	15 000	0	15 000	
études	12 338	6 338	0	6 000	Région (cont)	125 000	0	125 000	
terrains	60 000		0	60 000	Conseil Généré	43 731	0	43 731	
travaux	720 000		0	720 000	FCTVA	113 400	0	113 400	
TOTAL	799 338	6 338	0	793 000	TOTAL	334 331	0	334 331	465 007

AUTORISATION DE PROGRAMME			
AP votée le	Révision du	Révision du	CUMUL
29.03.2011	4.10.2011	10.04.2012	..././2013
156 000	+ 479 000	+ 5638	+ 158 700 €
			799 338

CREDITS DE PAIEMENT			
CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013
0	6 338	0	793 000
			0

AP CP Modifiée A VOTER EN MARS 2013

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINANCEMENT
	AP	2011	CP		AP	CP		AUTOFINANCEMENT	
			2012	2013		2012	2013		
annoncées	1 000			1 000	Etat FNADT	1 119 000	0	1 119 000	
études	6 823	6 823			Région	241 600	0	241 600	
mobiler	60 000			60 000	Département	25 650	0	25 650	
informatique	30 000			30 000	FCTVA	335 100	34 100	301 000	
travaux	2 129 177	34 315	567 432	1 527 430	TOTAL	1 721 350	34 100	1 687 250	505 650
TOTAL	2 227 000	41 138	567 432	1 618 430					

AUTORISATION DE PROGRAMME			
AP votée le	Révision du	Révision du	CUMUL
29.03.2011	4.10.2011	10.04.2012	..././2013
2 268 500	- 192 500	+ 49 118	+ 101 882
			2 227 000

CREDITS DE PAIEMENT			
CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013
0	41 138	567 432	1 618 430
			0

AP CP Modifiée A VOTER EN MARS 2013

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINANCEMENT	
	AP	2011		2012	2013	AP	2012			2013
		CP	CP	CP	CP		CP	CP		CP
AP N°2011-03	1 000				1 000	Région	169 500	0	169 500	135 536
Crèche de la Meije	8 300			2 568	CAF	140 000	0	140 000		
Opération budgétaire n°21	55 000				Feader	128 000	0	128 000		
	745 000		3 916	236 274	CG 05	19 588	0	19 588		
					Rembr La Gr	135 328	0	135 328		
TOTAL	809 300	9 648	238 842	560 810	TOTAL	673 764	3 980	669 784		

AUTORISATION DE PROGRAMME			
AP votée le 29.03.2011	Révision du 4.10.2011	Révision du 10.04.2012	Révision du/2013
645 000	+ 7 000	+ 142 232	+15 068 €
			CUMUL
			809 300

CREDITS DE PAIEMENT			
CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013
0	9 648	238 842	560 810
			Après 2013
			0

AP CP Modifiée A VOTER EN MARS 2013

	DEPENSES				AUTOFINANCEMENT	
	AP	2011		2012		2013
		CP	CP	CP		CP
AP N°2011-04	3 000			1 890	1 110	954 231
Quai de transfert	4 611			4 611		
Opération budgétaire n°821	39 000				39 000	
	1 129 220		11 601	39 543	1 078 076	
TOTAL	1 175 831	11 601	46 044	1 118 186		

AUTORISATION DE PROGRAMME			
AP votée le 29.03.2011	Révision du 10.04.2012	Révision du 2.10.2012	Révision du/2013
1 015 600	- 177 400	+ 431 720	- 94 089
			CUMUL
			1 175 831

CREDITS DE PAIEMENT			
CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013
0	11 601	46 044	1 118 186
			Après 2013
			0

AP CP Modifiée A VOTER EN MARS 2013

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINANCEMENT
	AP	CP			AP	CP			
		2011	2012	2013		2014	2012	2013	
AP N°2011-05	3 437	2 537	900		336 000	0	240 000	96 000	
CRSD	75 378	15 189	52 923		168 000	0	120 000	48 000	
Berwick	836 360		836 360	89 475	84 000	0	60 000	24 000	177 150
Très Haut					84 000	0	60 000	24 000	
Débit	1 004 650	7 266	890 183	89 475	155 500	0	141 500	14 000	
Opération budgétaire n°52					827 500	0	621 500	206 000	
					TOTAL				

AUTORISATION DE PROGRAMME	
AP votée le 4.10.2011	CUMUL
1 004 650	1 004 650

CREDITS DE PAIEMENT				
CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
0	7 266	17 726	890 183	89 475
				0

NOUVELLE AP CP

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINANCEMENT
	AP	CP			AP	CP			
		2013	CP	Cumul 2013		2013	2014		
AP N°2013-06	2 000	720	1 280	2 000	709 660	287 000	422 660		
CRSD	27 400	27 400	27 400	27 400	158 400	64 000	94 400		
Berwick pie	1 336 600	28 183	498 417	526 600	70 700	44 350	26 350	220 440	
Tranche 2					206 800	81 400	125 400		
Opération budgétaire n°54	1 366 000	56 303	499 697	556 000	1 145 560	476 750	668 810		
					TOTAL				

AUTORISATION DE PROGRAMME	
AP votée le	CUMUL
1 366 000	1 366 000

CREDITS DE PAIEMENT				
CP antérieurs	CP 2013	CP 2014	Après 2014	
0	556 000	810 000	0	0

NOUVELLE AP CP

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINAN CEMENT
	AP	CP			AP	CP			
		2013		Cumul 2013		2013		2014	
		RAR 2012	CP nouveaux			RAR 2012	CP nouveaux		
annonces	3 000	2 100	2 100	870 000	203 330	203 330	666 670		
études	48 004	26 004	48 004	1 000 000	120 000	233 714	766 286		
Acquisition F	340 000	340 000	340 000	200 000	50 000	50 000	150 000		
Mobilier	240 000			250 000		0	250 000		
travaux	3 383 000	350 000	760 000	560 913	117 663	117 663	443 250		
TOTAL	4 014 004	378 104	1 150 104	0	170 000	604 707	2 276 206		

AUTORISATION DE PROGRAMME

AP votée le .../.../...	CUMUL
4 014 004	4 014 004

CREDITS DE PAIEMENT

CP antérieurs	CP 2013	CP 2014	Après 2014
0	1 150 104	2 863 900	0

NOUVELLE AP CP

	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINAN CEMENT
	AP	CP			AP	CP			
		2013		Cumul 2013		2013		2014	
		RAR 2012	CP nouveaux			RAR 2012	CP nouveaux		
Etudes	7 525	7 525	7 525	Etat	0	0			
Frais de rech	2 000	2 000	2 000	Région	100 000	30 000	70 000		
Annonces	3 500	1 500	2 500	Département	0	0			
Travaux	1 789 000	593 400	400 000	Rembrst Con	1 249 770	277 300	972 470		
Mobilier	55 000		0	FACTVA	90 570	20 250	70 320		
TOTAL	1 857 025	17 125	412 025	TOTAL	1 440 340	327 550	1 112 790		

AUTORISATION DE PROGRAMME

AP votée le .../.../...	CUMUL
1 857 025	1 857 025

CREDITS DE PAIEMENT

CP antérieurs	CP 2013	CP 2014	Après 2014
0	412 025	1 445 000	0

